5281 - Se refuse-t-elle à son mari qui ne prie pas ?

question

Est-il permis à l’un des conjoints de se refuser à l’autre parce qu’il ne prie pas ? Autrement dit, peut-on ne pas accepter d’avoir des rapports sexuels avec une épouse ou un mari qui refuse d’accomplir la prière ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La femme doit même refuser la cohabitation dans ce cas, et il en est de même de l’homme en vertu des propos du Très Haut : Ne gardez pas les mécréantes . Il n’est pas permis à une musulmane de vivre avec un mari qui ne prie pas du tout ou qui s’en abstient le plus souvent. Bien au contraire, elle a l’obligation de le quitter à cause de son impiété et son abandon de la religion. Nous demandons à Allah la paix et la sécurité.